

Découvrez le certificat de compétences orientation Bilan Insertion

Le marché du travail rencontre des transformations qui amènent les individus à s'interroger sur des questions liées aux parcours qui ne sont plus linéaires, à l'allongement de la vie active et à la quête de sens au travail ... Face à ces enjeux, nous lançons le « Certificat de compétences Orientation Bilan Insertion » qui aidera à développer des compétences opérationnelles pour accompagner efficacement les personnes dans la construction de leur projet.

Nous avons posé quelques questions aux responsables de la formation Lin Lhotellier et Patrick Werquin pour vous aider à mieux comprendre les objectifs et les spécificités de cette formation.

En quoi cette formation permet-elle de répondre aux problèmes d'obsolescence des compétences dans les entreprises ?

L'obsolescence des compétences ne concerne pas seulement les compétences techniques. Elle touche aussi la capacité des personnes à se repérer dans leur environnement professionnel, à y évoluer et à (re)construire leur parcours. La formation Orientation, bilan et insertion (OBI) donne aux professionnels des outils pour analyser ces transitions. Elle permet une orientation et un accompagnement des salarié.es dans l'identification de leurs acquis et de leurs besoins. Elle aide aussi à construire des projets réalistes de formation, de mobilité ou de reconversion.

C'est donc une réponse concrète pour doter les professionnels d'outils leur permettant d'accompagner les mutations rapides du travail et des organisations.

Pourquoi avoir choisi de créer cette nouvelle formation et à quel besoin répond-elle ?

Nous avons voulu répondre à un besoin très visible sur le terrain. Les professionnels de l'orientation, du bilan, de l'insertion et/ou de la formation sont nombreux. Toutefois, ils n'ont pas toujours reçu une formation structurée en psychologie de l'orientation. Le certificat OBI leur apporte des bases scientifiques, des méthodes et des gestes professionnels. Il répond aussi à des besoins sans cesse renforcés en matière de multiplicités des transitions professionnelles, de VAE et du bilan de compétences.

L'enjeu est de professionnaliser l'accompagnement tout au long de la vie.

Quelles sont les trois compétences clés que vont acquérir les apprenants ?

La première compétence est d'être capable de comprendre les parcours dans leur contexte social et économique.

La deuxième est d'être capable de conduire un accompagnement structuré, depuis l'analyse de la demande jusqu'à la décision, en prenant en compte les caractéristiques de la personne accompagnée.

La troisième est d'être capable de mobiliser des outils et méthodes de manière justifiée et éthique.

Les participants apprendront aussi à interroger les croyances qui freinent les choix. Ils développeront une capacité de recul critique sur leurs propres pratiques. L'objectif est de relier savoirs scientifiques, méthode et action professionnelle.

A quelle structure s'adresse prioritairement cette formation ?

La formation OBI s'adresse d'abord aux membres des structures qui accompagnent des parcours individuels. Cela concerne les organismes d'orientation, de formation, d'insertion et d'emploi. Elle peut aussi intéresser les centres de bilan de compétences et les acteurs de la VAE. Les services « ressources humaines » peuvent également y trouver un intérêt pour accompagner les mobilités internes. Elle est pertinente pour toute structure confrontée aux transitions professionnelles.

Elle vise surtout les professionnels non-psychologues déjà engagés dans l'accompagnement.

Pourquoi en tant que conseiller professionnel je dois suivre cette formation ?

Ce serait une démarche pertinente puisqu'il est désormais clair qu'accompagner une personne ne se réduit pas à lui donner de l'information. Il faut comprendre sa demande, ses contraintes, ses croyances et ses ressources. La formation OBI permet de consolider ses pratiques avec des références scientifiques solides. Elle apporte des outils pour conduire des entretiens, structurer un bilan et accompagner la décision. Elle aide aussi à éviter les réponses toutes faites ou les conseils insuffisamment fondés.

Elle permet donc de gagner en méthode, en légitimité et en qualité d'intervention.

Comment cette formation enrichit-elle la pratique d'un professionnel qui réalise des bilans de compétences ?

Le bilan de compétences devient un véritable travail d'analyse, d'élaboration et de décision. La formation OBI permet de dépasser une approche seulement descriptive d'un parcours individuel. La formation apporte des repères sur l'entretien, l'alliance de travail (la relation professionnelle construite entre conseiller·xère et personne accompagnée) et la restitution. La formation aide à mieux comprendre les obstacles perçus, la motivation et les croyances limitantes. Elle donne aussi des outils pour articuler le récit de vie, projet et environnement professionnel.

Le ou la professionnel·le peut ainsi construire des bilans de compétences plus rigoureux, plus utiles et mieux étayés.

En quelques mots, pouvez-vous nous dire en quoi cette formation se différencie des autres formations déjà disponibles ?

La spécificité de la formation OBI est d'articuler fortement théorie, méthode et pratique professionnelle. Elle propose des outils et les fondements pour bien les utiliser. Elle est adossée à la recherche scientifique et à l'expérience de professionnel·les de terrain. Grâce à son réseau, l'Inetop suit de très près ce qui se passe sur le terrain. La formation OBI s'adresse à toutes et tous les professionnel·les qui accompagnent des parcours, et clairement aussi aux non-psychologues, lequel·les sont de plus en plus nombreux et pas forcément bien outillé·es. Elle combine orientation, bilan, insertion, VAE et transitions professionnelles. Le mémoire et l'analyse de pratiques permettent une véritable appropriation professionnelle.

Cette formation vous intéresse ? Nous vous invitons à la découvrir plus en détail sur [la page de présentation de la formation](#) où vous trouverez toutes les informations utiles sur le programme et les modalités d'inscription.





9 juillet 2026